

france3-regions.francetvinfo.fr

Tentative de suicide, propos raciste à l'université de Rouen : des étudiants manifestent dans la rue

Écrit par Mathilde Riou

3-4 minutes

Ce lundi 24 mars 2025, la direction de l'université Pasteur de Rouen (Seine-Maritime) s'est adressée aux étudiants dans la matinée. En parallèle, le Collectif Universitaire Anti-Raciste (CUAR) avait organisé une manifestation en fin de matinée.

Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, découvrez les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

La mobilisation des étudiants ne faiblit pas. La plupart d'entre eux est encore sous le choc, après la [tentative de suicide d'un étudiant depuis la passerelle](#) de la faculté Pasteur le 12 mars dernier. Le contexte autour de ce drame reste à éclaircir mais il semblerait qu'un conflit sur fond de racisme entre cet étudiant et un professeur soit à l'origine.

Bruits de couloir, témoignages et droit de réponse du professeur mis en cause, depuis 15 jours les interprétations autour de cet évènement affluent dans la faculté de droit de Rouen. Aujourd'hui, les étudiants veulent y voir plus clair et demandent des explications à la direction.

Plus de 600 étudiants répartis dans deux amphithéâtres ont assisté à la prise de parole du président de l'université Franck Le Derf. Certains se sont dits *"déçus et en colère"* à l'issue de ces échanges. *"Nous attendions de la transparence et des réponses concrètes dont le licenciement immédiat du professeur mis en cause."*

Un cortège d'étudiants est parti du campus Pasteur vers 12h15 pour se rendre vers la mairie de Rouen.

Franck Le Derf, président de l'université de Rouen Normandie, avait également reçu les organisations étudiantes, représentants du collectif universitaire antiraciste et représentants du personnel le 20 mars 2025.

Il a tenu à rappeler que *"le racisme n'a pas sa place au sein de notre établissement, de même que toutes formes de discriminations, de harcèlement et de violences"*.

Il précise que la situation a été portée à la connaissance de la présidence de l'université en 2024. *"Celle-ci a d'abord pris des mesures suspensives et à part la suite saisie la section disciplinaire. Cette juridiction administrative spécialisée a rendu sa décision souveraine et soumise au secret de l'instruction et du délibéré, impliquant l'interdiction d'exercer toute fonction d'enseignement pour une durée de 18 mois, dans le cadre du master dont*

l'enseignant avait la responsabilité pédagogique", écrit l'université dans un communiqué.

Une conférence de presse de l'université est prévue cet après-midi. Mardi, les étudiants tiendront une assemblée générale pour décider des prochaines mobilisations.